

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24 Octobre 2016

Présents : Tous les Conseillers à l'exception de P. Ressagaire, S. Gleize et J. Verdoulet (ce dernier ayant donné procuration à AL Peysson)

Secrétaire de séance : Françoise Lafont

Ouverture de la séance à 18 h 00

Délibération :

- Précision sur le Prix de l'eau assainie suite à la Délibération du CM du 9/10/2015.
Compte tenu du changement de tarif à compter du 1^{er} janvier 2016, et des Relevés de compteur effectués par le SIE Bentrax en Avril / Mai chaque année, Mr le Maire propose d'appliquer un prix calculé comme le font les fournisseurs d'énergie à savoir :
De Mai 2015 (date de relevé du Bentrax) à Décembre 2015 soit 8 mois à l'ancien tarif 0.70 €/m³
Et de Janvier 2016 (ce qui est précisé sur l'Arrêté et le Règlement de service) à Avril 2016 (date du nouveau relevé du Bentrax) soit 4 mois au nouveau tarif de 1.72 €/m³
Soit $(8*0.70 + 4*1.72) / 12 = 1.04$ €/m³
Auquel il faut ajouter la Redevance de l'Agence de l'eau : 0.155 €/m³
Et la part fixe de 100 € / an payable d'avance pour les nouveaux abonnés et au prorata temporis.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fin de la Séance à 18 h 30.